



**PRÉFET  
DE L'INDRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Châteauroux le 04/01/2021

Le décret publié le 10 décembre 2020 au Journal officiel transfère au Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports (MENJS) les services régionaux et départementaux de l'État en charge des missions relevant des secteurs de la jeunesse, de l'engagement, de l'éducation populaire, de la vie associative et des sports.

**Ce transfert du service jeunesse, sports, vie associative (JSVA) s'inscrit dans le regroupement, au sein d'une même direction départementale, de l'ensemble des compétences relatives à l'éducation, à la jeunesse et aux sports.**

Ainsi, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021 le service jeunesse et sports de la Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations (DDCSPP) est devenu, au sein de la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale (DSDEN), **le service départemental à la jeunesse, à l'engagement, et aux sports (SDJES).**

**Le service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES) ne change pas de missions.** Il reste votre interlocuteur notamment en matière de :

- **Sports** : réglementation, éducateurs sportifs, équipements sportifs, politique publiques du sport, emplois sportifs, sport santé, sport de nature, baignade, distinctions honorifiques ;
- **Jeunesse** : accueils collectifs de mineurs, projets éducatifs territoriaux, déclarations, BAFA/BAFD, service civique, Propulsez vos Projets, service national universel (SNU) ;
- **Vie associative** : déclaration et modification des associations, FDVA, demande de conseils, FONJEP.

Le chef du service du service départemental de la jeunesse, de l'engagement et des sports est : **François SCHMITT**, Inspecteur de la jeunesse et des sports

Les téléphones et courriels demeurent inchangés, vous pouvez contacter le service par :

Téléphone : **02 54 53 27 00**

Courriel : [ddcspp-jsva@indre.gouv.fr](mailto:ddcspp-jsva@indre.gouv.fr)

L'adresse postale du service a changé. Pour toute vos démarches et demandes vous pouvez désormais le contacter à :

**DSDEN de l'Indre – SDJES  
Cité Administrative Bertrand / DEF  
49 boulevard George Sand  
CS 30507  
36000 CHÂTEAUROUX**